



PROGRAMME D'AMELIORATION DE L'ACCES A LA JUSTICE PENALE

**APPUI AU DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL DES
ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE CAMEROUNAISES**

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Juin 2018

CONTEXTE

Au Cameroun, la société civile s'est principalement développée et implantée à partir des années 1990, simultanément au processus de démocratisation et de libéralisation du pays impulsé par les lois sur les libertés du 19 décembre 1990. Les profondes mutations sociopolitiques de la fin du XXème siècle ont été une aubaine pour l'émancipation d'une société civile jusqu'ici confinée à la satisfaction des besoins socioéconomiques fondamentaux. L'adoption des lois sur les libertés publiques, le développement des médias et d'internet, les partenariats avec des associations étrangères et la prise de conscience d'une population camerounaise jeune et bien formée, de la nécessité de s'impliquer dans la citoyenneté et la vie publique ont ouvert la voie à l'émergence d'associations de défense et de promotion de Droits de l'Homme, d'associations de développement et de syndicats indépendants.

En effet, les organisations de la société civile (OSC), comme partenaire de mise en œuvre et/ou de suivi évaluation des politiques publiques, sont de plus en plus reconnue comme des acteurs clés aussi bien au plan international que national. La reconnaissance du rôle et de l'importance des OSC dans entre autre, le processus de développement national, la gouvernance et l'assistance des populations, rend certainement compte de leur travail d'animation de l'espace publique. Elle marque aussi le niveau des attentes et de confiance des partenaires (acteurs étatiques, secteur privé, partenaires techniques et financiers) vis-à-vis de ces acteurs, notamment en tant que interlocuteurs fiables et représentatifs. Seulement, malgré l'engagement des OSC dans la sphère publique et auprès des populations, plusieurs d'entre elles peinent à se démarquer car très souvent mises à l'écart par les partenaires suscités pour différentes raisons. Les OSC en général et celles œuvrant dans le domaine de la protection des droits de l'Homme, ne disposent pas toujours de capacités institutionnelles suffisantes à même d'asseoir leur légitimité, leur représentativité et leur crédibilité face aux pouvoirs publics. Celles-ci sont très peu présentes dans la chaîne de justice pénale et ne disposent pas de compétences suffisantes.

Face à ces difficultés, NDH-Cameroun avec l'appui de l'Union Européenne, entend, dans le cadre de son programme d'amélioration de l'accès à la justice pénale, appuyer et accompagner des OSC identifiées et sélectionnées, dans le renforcement de leurs capacités techniques et institutionnelles. Ceci pour leur permettre d'asseoir une meilleure gouvernance interne, ce qui à coup sûr, renforcera leur légitimité, leur représentativité et leur crédibilité face aux pouvoirs publics et autres acteurs d'une part, et d'autre part, pour qu'elles jouent un rôle actif dans la justice pénale.

Ainsi, NDH-Cameroun lance *un Appel à manifestation d'intérêt pour les OSC des droits de l'Homme* œuvrant au Cameroun, pour un appui au développement institutionnel. Il s'agira entre autre, de sélectionner des OSC de défense des droits de l'homme et après évaluation, de fournir un APPUI TECHNIQUE sur mesure et en fonction de leurs besoins.

1. OBJECTIF DE L'APPUI

L'objectif ici est de promouvoir et renforcer le rôle des OSC dans la chaîne de justice pénale ; de pallier aux insuffisances institutionnelles, de renforcer la légitimité, représentativité et crédibilité des OSC de défense des droits de l'homme.

Objectifs spécifiques

- Identifier les OSC capables de contribuer à l'amélioration de l'accès à la justice pénale
- Evaluer leur performance institutionnelle et leur gouvernance interne
- Faciliter la levée des lacunes techniques et institutionnelles relevées
- Renforcer l'offre d'assistance juridique et judiciaire.

2. METHODOLOGIE

Les techniques suivantes seront utilisées :

Les entretiens : seront menés avec les responsables d'OSC sélectionnées, en vue d'échanger sur les attentes, les défis, les lacunes et les perspectives

Le coaching : une assistance et un accompagnement sera menée par des consultants mobilisés par NDH dans la résolution des limites institutionnelles identifiées.

3. CRITERES D'ELIGIBILITE

- Etre une OSC des droits de l'Homme ayant une durée d'existence d'au moins 03 ans et reconnue par les pouvoirs publics;
- Justifier d'une expérience d'au moins 02 ans dans la protection et assistance des victimes de violation des droits de l'Homme ;
- Avoir une expérience avérée dans la protection des droits de l'Homme
- Etre dynamique, motivé et soucieux de l'amélioration de l'accès à la Justice.

4. SOUMISSION DES CANDIDATURES

- Un formulaire d'inscription dûment remplie (disponible sur le site web www.ndhcam.org)
- Fournir une copie du récépissé de déclaration de l'association
- une copie du dernier rapport annuel d'activités
- une copie des statuts de l'organisation
- Un CV de l'OSC candidate pour justifier de son expérience dans le domaine.

5. DELAI

Les OSC intéressées par cette offre sont priées d'envoyer leurs dossiers de candidature au plus tard le 22 novembre 2018.

6. Période et durée du suivi/accompagnement

De 06 à 12 mois

Dépôt physique : Siège de NDH-Cameroun à la montée du lycée Nkol Eton, face hôtel Meumi

Par voie postale : BP 4063 Yaoundé

Par email : programs@ndhcam.org / ndhcam@yahoo.fr

Notes : seules les OSC retenues seront contactées